



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne

Est susceptible de recruter par voie de concours, de mutation ou de détachement

Au cours du premier semestre 2018

**Un médecin de classe normale, hors classe, ou de classe exceptionnelle
à temps complet, assurant la fonction de médecin chef**

Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, le médecin chef dirige le service de santé et de secours médical (SSSM), composé de médecins, pharmaciens, infirmiers, vétérinaires ainsi que les personnels affectés au SSSM. Il conseille en matière sanitaire le directeur départemental et les autorités responsables de la mise en œuvre des secours.

Missions Principales :

- **Participation à la définition des orientations stratégiques du SSSM**
 - Élaborer et soumettre au DDSIS après avis de la CCSSM, le projet de service du SSSM ;
 - Participer à l'élaboration des dispositions du RO, du RI et de l'arrêté conjoint d'organisation du CDSP pour les domaines relevant du SSSM et des compétences réglementaires attribuées au médecin-chef ;
 - Conseiller le DDSIS sur tout sujet relevant du secours aux personnes et à la santé des personnels ;
 - Promouvoir et participer à l'organisation de l'activité de prévention, d'hygiène et de sécurité au sein du SDIS ;
 - Arbitrer, opérer des choix stratégiques et négocier avec la hiérarchie les moyens de la mise en œuvre ;
 - Elaborer le budget prévisionnel du SSSM et en assurer l'exécution et le suivi.

- **Gestion opérationnelle des secours aux personnes**
 - Participer à l'élaboration des divers plans de secours en coordination avec les services concernés ;
 - Organiser et contrôler les missions de secours d'urgence en coordination avec les autres services concernés ;
 - Coordonner les activités des médecins, pharmaciens, vétérinaires, infirmiers et personnels rattachés au SSSM dans le département ;
 - Organiser et coordonner la logistique biomédicale et la matériovigilance ;
 - Veiller à la bonne organisation de la sécurité et à l'efficacité des circuits d'approvisionnement des médicaments ;
 - Surveiller l'état des matériels médico-secouristes ;
 - Élaborer, valider et contrôler les protocoles de soins ;
 - Organiser et contrôler le soutien sanitaire opérationnel des interventions du SDIS ;
 - Préparer et participer aux détachements d'intervention de renforts extra départementaux ;
 - Organiser et participer aux astreintes du SSSM, dont la fonction DSM.

- **Surveillance médicale de l'ensemble du personnel et des postes à risques**
 - Organiser et contrôler la médecine d'aptitude professionnelle et préventive et surveiller la condition physique des agents ;
 - Gérer les restrictions d'aptitude ou décision d'inaptitude concernant un sapeur-pompier ;
 - Soumettre au PCASDIS après l'avis de la CCM, la liste des MSP habilités au suivi et au contrôle de l'aptitude ;
 - Organiser et coordonner avec le service chargé des ressources humaines du SDIS l'aptitude des personnels notamment pour ce qui concerne les accidents ou maladies contractés en service ;
 - Organiser et contrôler le niveau d'hygiène des équipements, des véhicules et des casernements du SDIS ;
 - Participer au comité hygiène et sécurité et assurer le conseil technique médical de la mission Santé et Qualité de Vie au service ;
 - Évaluation des dispositifs des services de santé et de secours médical ;
 - Participer à l'évaluation et au contrôle de l'activité de secours à personnes, notamment au sein du comité de suivi de la convention SDIS-SAMU ;
 - Élaborer le rapport d'activité annuel ainsi que la synthèse du bilan annuel d'activité des médecins habilités au contrôle de l'aptitude ;
 - Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'élaboration des futures stratégies et dans le pilotage du service départemental d'incendie et de secours.

- **Mise en œuvre d'actions de formation**
 - Organiser la participation du SSSM à la formation des sapeurs-pompiers ;
 - Organiser et coordonner les relations fonctionnelles avec le service chargé de la formation du SDIS ;
 - Assurer le conseil technique médical des formateurs du SDIS dans le domaine du secourisme ;
 - Organiser et contrôler les formations réglementaires des membres du SSSM ;
 - Participer aux exercices et manœuvres dans son domaine de compétence ;
 - Participer à toutes les actions de formation dans son domaine de compétence.

Missions Secondaires :

- Médecine légale, expertise, toxicologie, risques NRBC-e, prévention du risque infectieux, gestion des risques.

Profil :

- Connaissance du cadre réglementaire des SDIS ;
- Connaissance du SDACR ;
- Connaissance des plans de secours et de l'organisation de l'AMU ;
- Connaissance du Code de la Santé Publique ;
- Connaissance des recommandations internationales en matière de secourisme ;
- Connaissance dans le domaine NRBC et toxicologie ;
- Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe hiérarchisée ;
- Rigueur, sens de l'organisation et disponibilité ;
- Expérience en encadrement et management d'équipe ;

Conditions de recrutement :

Le candidat retenu bénéficiera des avantages statutaires : régime indemnitaire avec IFTS ou logement de fonction par nécessité absolue de service.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées au plus tard le 31 janvier 2018 à :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS
Groupement des ressources humaines
11 Avenue Galilée
CS 60120
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le médecin-colonel Etienne LEROY, médecin-chef du SDIS de la Vienne.

Le directeur départemental

Directeur départemental des services
d'incendie et de secours de la Vienne


Colonel Matthieu MAIRESSE